

# PEPS : FICHE TZR

---

« Le TZR est un personnel titulaire du second degré affecté à titre définitif sur une zone de remplacement » Charte du TZR.

Le personnel TZR ne pourra changer de statut qu'à condition qu'il demande et obtienne une mutation.

1	Rattachement administratif (RAD).....	1
2	Zone de remplacement .....	1
3	Statut du TZR.....	1
4	Indemnité et frais de déplacement.....	2
5	Documents officiels.....	2

## **1 Rattachement administratif (RAD)**

Le TZR est rattaché administrativement sur un seul établissement. Il gardera ce RAD, notifié par arrêté, durant toute la durée de l'affectation de TZR.

## **2 Zone de remplacement**

Le TZR va être amené à travailler dans différents établissements (collège, lycée et lycée professionnel) d'une même zone géographique, définie par l'autorité rectorale après avis du comité technique paritaire académique.

Des suppléances dans des zones limitrophes à la zone géographique peuvent lui être proposées.

## **3 Statut du TZR**

L'affectation du TZR au cours d'une année peut soit être :

- Une affectation à l'année (AFA) sur un poste vacant ou sur un Bloc Moyen Provisoire (BMP)
- Des remplacements ponctuels
- Une affectation mixte : AFA + complément

Il doit effectuer un service de 20 heures dans un ou plusieurs établissements.

S'il effectue un service supérieur à celui qu'il doit faire (17h pour un agrégé ou 20h pour un professeur d'EPS), il sera rémunéré en heures supplémentaires.

## **4 Indemnité et frais de déplacement**

Le TZR a droit aux :

- ISOE part fixe et modulable si vous exercez la fonction de professeur principal
- ISSZEP : établissement ZEP
- NBI : nouvelle bonification indiciaire selon l'exercice des fonctions.
- ISSR (indemnité de sujétion spéciale de remplacement) pour des remplacements de courte durée.
- Frais de déplacement et frais de repas

Contactez votre section locale du SE-Unsa pour obtenir des informations sur les indemnités. [XX@se-unsas.org](mailto:XX@se-unsas.org) (remplacer XX par le numéro de département).

## **5 Documents officiels**

Contactez votre section locale du SE-Unsa pour obtenir des informations sur les textes officiels. [XX@se-unsas.org](mailto:XX@se-unsas.org) (remplacer XX par le numéro de département).